

ARRETE DEPARTEMENTAL TEMPORAIRE N° 2026-DPATE / T-079
portant interruption de la circulation routière

VOIE	R.D. 620
P.R.	PR 9 + 900 au PR 10 + 100
COMMUNES	HOTTVILLER SCHORBACH
NATURE DES TRAVAUX	<i>Programme d'entretien 2026</i> • Travaux de renouvellement de la couche de roulement (rabotage + enrobés) sur le giratoire GIR620N05 (PR 9+1020).
DATES	• Du jeudi 9 juillet au samedi 11 juillet 2026
SYSTEME D'EXPLOITATION	• Coupure et déviation générale de la circulation routière (coupure de nuit de 20h00 à 8h00)
SIGNALISATION TEMPORAIRE	• Signalisation de chantier, de coupure, à la charge de l'entreprise COLAS EST - Sous contrôle du Département – UTT de SARREGUEMINES-BITCHE • Signalisation de déviation à la charge du Département – UTT de SARREGUEMINES-BITCHE

**Le Président du Département de la Moselle,
Chevalier de la Légion d'honneur,**

Vu le code de la route, articles R411-8 et 411-25 ;
Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;
Vu la loi 82-623 du 22 juillet 1982 complétant et modifiant la loi 82-213 du 2.03.1982 ;
Vu l'arrêté départemental portant délégation de signature ;
Vu le dossier d'exploitation ;

Considérant que la sécurité routière nécessite temporairement la prescription de mesures particulières ;

Sur proposition du Directeur Adjoint en charge de l'Exploitation Routière ;

ARRETE

Article 1 : Les restrictions visées dans le tableau ci-dessus seront mises en œuvre et signalées conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière. Livre I - 8ème Partie «Signalisation temporaire» approuvée par décret du 6 novembre 1992.

Ces restrictions seront levées dès que les conditions techniques du chantier le permettront.

.../...

Article 2 : Mode d'exploitation :

**Les travaux nécessiteront une coupure totale de la circulation routière sur des RD620, RD35A, RD162B donnant sur le giratoire GIR620N05.
Coupure de nuit 20h00 à 8h00.**

Des itinéraires de déviation seront mis en place.

Pour les usagers venant de SARREGUEMINES en direction de BITCHE :

Au giratoire RD 620/662, prendre direction de ROHRBACH LES BITCHE via GROS REDERCHING, au carrefour RD 662/84 prendre direction ROHRBACH LES BITCHE, au carrefour RD 662/35 prendre direction BITCHE via PETIT REDERCHING, via SIERSTHAL, via REYERSVILLER.

Pour les usagers venant de la RD 35A en direction de HAGUENAU :

Au carrefour RD35A/RD962 prendre direction BREIDENBACH, au carrefour RD962/RD162D prendre direction BITCHE, au giratoire RD962/communale prendre TOUTES DIRECTIONS, au giratoire RD962/RD86 prendre direction HAGUENAU.

Pour les usagers venant de HAGUENAU en direction de SARREGUEMINES :

Au carrefour RD620/RD662 prendre direction ROHRBACH LES BITCHE via REYERSVILLER, via SIERSTHAL, via PETIT REDERCHING, au giratoire RD662/centre commerciale prendre direction SARREGUEMINES via GROS REDERCHING,

Pour les usagers venant de HAGUENAU en direction de ZWEIBRUCKEN :

Au giratoire RD662/RD620 prendre direction PIRMASSENS via BITCHE, au carrefour RD 962/162A prendre direction ZWEIBRUCKEN.

Article 3 : Mme le Directeur du Patrimoine, de l'Aménagement des Territoires et de l'Éducation ;
M. le Général commandant le Groupement de Gendarmerie de la Moselle à Metz ;
Mme la Directrice Interdépartementale de la Police Nationale ;
M. le Directeur de l'Entreprise COLAS EST à Sarreguemines ;

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement de SARREGUEMINES et aux Maires des Communes de HOTTVILLER, SCHORBACH, SIERSTHAL, BITCHE, REYERSVILLER, GROS-REDERCHING, PETIT-REDERCHING, pour information.

METZ, le 03 / 07 / 2026

Le Président du Département,
Pour le Président et par délégation
Le Directeur des Routes et de la Maintenance



Bénédicte HILT

ARRETE DEPARTEMENTAL TEMPORAIRE N° 2026-DPATE / T-079

Ampliation transmise pour exécution à :

- 1 PREFECTURE DE LA MOSELLE - B.P. 71014 - 57034 METZ CEDEX 1
 – Service de la Sécurité Intérieure
- 1 M. le Général, commandant le Groupement de Gendarmerie de la Moselle -
 B.P. 85195 - 57075 METZ CEDEX 03
- 1 Mme la Directrice Interdépartementale de la Police Nationale B.P. 41072 -
 57036 METZ CEDEX
- 1 M. le Général, Commandant la Région Terre RMD Nord-Est, des Forces Françaises et
 de l'élément civil stationnés en Allemagne Etat-Major - Bureau Mouvement Transports
 B.P. 30001 – 57044 METZ Cedex 1
- 1 M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Moselle,
 S.D.I.S. – 3, rue Bort-les-Orgues – SAINT JULIEN LES METZ

- 1 Mme le Chef du Pôle Transport – Région GRAND EST – Agence Territoriale de Metz -
 Pôle Transport - Place Gabriel Hocquard - CS 81004 – 57036 METZ CEDEX 01

- 1 M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de SARREGUEMINES, pour exécution en ce qui
 le concerne.

- 7 MM. Les Maires des Communes de : HOTTVILLER, SCHORBACH, SIERSTHAL, BITCHE,
 REYERSVILLER, GROS-REDERCHING, PETIT-REDERCHING, pour information.
 commune@hottviller.com mairieschorbach@orange.fr mairie.reyersviller@gmail.com
 mairie@ville-bitche.fr JM.Wey@ville-bitche.fr mairie.siersthal@gmail.com
 mairie.petitredersching@gmail.com mairie.grosrederching@gmail.com

Copie transmise pour information :

- 2 DEPARTEMENT DE LA MOSELLE : U.T.T. de SARREGUEMINES - BITCHE +
 DPATE/DRM/SDER/CORD57
- 1 Direction Départementale des Territoires : – SRECC / CR
- 1 KISIO – Services Transports – 32, boulevard Joffre - 54000 NANCY technicien.lorraine@kisio.com
- 1 M. le Directeur de l'Entreprise COLAS EST - 12 rue René François Jolly –
 57200 SARREGUEMINES
 cedric.thil@colas.com moselleest@colas.com

Chrono SDER

METZ, le 03 / 07 / 2026

Le Président du Département,
Pour le Président et par délégation
Le Directeur des Routes et de la Maintenance

Bénédicte HILT